BULLETIN D'INFORMATION DES SALARIES DES ETUDES D'ADMINISTRATEURS ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

N°68 – Janvier 2017

La formation aux gestes de premiers secours rencontre un réel succès et pour cause … Modulaire et progressive, cette formation, essentiellement pratique, est axée autour de diverses mises en situations en salle. Toutes les méthodes sont décrites dans les recommandations de la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises). Un certificat de compétences PSC1 est délivré à l'issue de la formation.

OBJECTIFS

- Etre capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins,
- Alerter les secours d'urgence adaptés,
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime,
- Préserver l'intégrité physique de la victime en attendant l'arrivée des secours.

PLANNING DES FORMATIONS 2017

- **2 février** à Bourges
- **9 février** à Nancy
- **11 février** à Marseille
- **21 février** à Paris
- **28 février** à Reims
- **28 février** à Lille
- **7 mars** à Lyon
- **9 mars** à Nantes
- **14 mars** à Bordeaux

L'ORGANISME

Ce stage est organisé avec un organisme de formation agréé par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises).

LE PROGRAMME

Partie 1 **LA PROTECTION**

Supprimer ou écarter le danger.

Partie 2 **L'ALERTE**

Transmettre aux services de secours d'urgence adaptés les informations nécessaires à l'intervention après avoir observé la situation.

Partie 3 **LA VICTIME S'ETOUFFE**

- Identifier l'obstruction des voies aériennes
- Réaliser l'enchaînement des techniques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson en cas d'obstruction totale.

Partie 4 **LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT**

- Réaliser une compression directe.
- Choisir le geste adapté pour une victime qui présente une hémorragie extériorisée.

Partie 5 **LA VICTIME EST INCONSCIENTE**

Maintenir libre les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire en attendant l'arrivée des secours d'urgence.

Partie 6 **LA VICTIME NE RESPIRE PAS**

Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire et, si nécessaire, réaliser en toute sécurité une défribrillation automatisée externe chez une victime inconsciente qui ne respire pas.

Partie 7 **LA VICTIME SE PLAINT D'UN MALAISE**

Conduite à tenir face à une personne victime d'un malaise.

Partie 8 **LA VICTIME SE PLAINT APRES UN TRAUMATISME**

- Conduite à tenir face à une plaie.
- Conduite à tenir face à une brûlure.
- Eviter toute mobilisation d'une personne présente victime d'une atteinte traumatique des os et des articulations en attendant les secours.

Allez voir et répondez à notre quizz sur le site fédéral :
http://www.soc-etudes.cgt.fr/nos-branches/officines-judiciaires-et-parajudiciaires/administrateurs-et-mandataires-judiciaires/actualites/tracts-de-la-federation/2708-quizz-special-administrateurs-et-mandataires-judiciaires

ELECTIONS TPE : 30 décembre – 13 janvier 2017

Dans les entreprises de moins de 11 salarié-e-s, vous allez devoir voter. Si vous voulez continuer à être informé et à avoir une organisation qui à la fois combat les mauvais coups et propose de nouvelles garanties sociales, notamment dans votre profession, votez et faites voter CGT.

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr